

DU APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DES VIOLENCES CONJUGALES

Directrice de la formation : Mme LE DOUJET-THOMAS Frédérique, Maitre de Conférences en droit privé de l'Université de Lille
Pr HEDOUIN Valéry, PUPH, Faculté de Médecine de Lille

Objectifs :

Former les professionnels, juristes ou non-juristes, confrontés à des situations de violences conjugales, dans une approche pluridisciplinaire (sociologique, juridique et judiciaire, médicale, psychologique).

Niveau de diplôme obtenu : Licence

Public :

- Salariés, professionnels libéraux, travailleurs indépendants ; tous les professionnels qui, par leurs fonctions, sont confrontés aux situations de violences conjugales : avocats, magistrats, greffiers, personnels de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'administration pénitentiaire ; policiers et gendarmes ; personnels de la préfecture ; médecins généralistes et spécialistes ; sages-femmes ; enseignants ; travailleurs sociaux (éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation...) ; personnels des associations d'aide aux victimes de violences conjugales et de protection de l'enfance, etc.
- Etudiants de niveau licence 2 dans le cadre de la formation initiale

Formation ouverte en :

- Formation Initiale (FI) : Licence 2e année validée
- Formation Continue (FC) : niveau baccalauréat
- Validation des acquis de l'expérience ou Validation des Acquis Professionnels et Personnels (FC)

DU APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DES VIOLENCES CONJUGALES

Compétences :

- Identifier les violences conjugales
- Écouter, comprendre et orienter les victimes de violences conjugales
- Prendre en charge les victimes directes et les enfants : protection matérielle et juridique
- Prendre en charge les auteurs
- Connaître les différents réseaux (associatifs et institutionnels)
- Connaître les facteurs de la prévention de la récidive
- Savoir accéder aux ressources existantes et être capable de les exploiter
- Mettre en place une action de formation ou sensibilisation au sein de sa structure

Conditions d'accès :

- Recrutement sur dossier de candidature - Titulaire d'un bac à bac + 2 ou justifier d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative en lien avec le domaine de formation. Il appartiendra au service des Formations Tout au Long de la Vie d'instruire le cas échéant les éventuelles demandes de Validation des Acquis Professionnels , et/ou d'adresser l'ensemble des pièces constitutives du dossier au directeur de DU qui émettra un avis au regard des éléments présentés.

Organisation :

- Le DU se déroule sur 1 an, soit 130 h de cours.
- Il démarre début janvier et se termine fin juin 2019
- Les cours se déroulent à Lille, à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université Lille .
- Il est possible de suivre le DU sur 2 ans.

DU APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DES VIOLENCES CONJUGALES

Conditions d'examens :

Une épreuve orale portant sur l'ensemble des matières aura lieu en juin, évaluée par un jury composé d'intervenants de la formation.

Un mémoire sera à rédiger sur un sujet au choix portant sur l'une des matières enseignée et sera validé par le responsable de la formation, qui jouera le rôle de directeur de mémoire pour chacun des étudiants.

L'assiduité aux cours est requise.

L'étudiant doit avoir obtenu une moyenne générale égale à 10 / 20.

Il n'y a pas de session de rattrapage

Programmes des enseignements :

Module 1 : Connaissance des violences conjugales 30h

- Définition et présentation
- Typologie
- Les violences sexuelles, les discriminations sexuelles
- Approche sociologique, données quantitatives et statistiques

Module 2 : Effets et conséquences des violences conjugales 15h

- L'expertise médico-légale, l'ITT
- L'impact sur la santé
- Les conséquences sur le travail, la vie familiale et sociale
- Les conséquences sur les enfants

Module 3 : Sanction et prise en charge 50h

- Les victimes : la prise en charge par le Parquet ; le droit pénal ; le droit civil ; les femmes d'origine étrangère ; les femmes en situation de handicap
- Les auteurs : l'humanisation ; les stages de responsabilisation ; la prise en charge par les SPIP
- Les enfants : la prise en charge par la Brigade de protection des mineurs ; la protection juridique ; la prise en charge psychologique

Module 4 : Politiques publiques et prévention 15h

- Le droit international et européen
- Le rôle de l'Etat
- Les réseaux

Module 5 : Méthodologie 20h

- Les ressources
- Cours de méthodologie

DU APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DES VIOLENCES CONJUGALES

Informations pratiques :

Pour candidater en ligne :

du 01/10 au 01/12/2020 sur la plateforme e-candidat <https://ecandidat.univ-lille.fr/>

Coût de la formation :

Etudiants : 500 euros

Autres (entreprise, profession libérale, salarié, ...) : 1500 euros

Calendrier : - calendrier : de janvier à juin 2021 (130 h de cours)

- horaires: vendredi (journée ou demi-journée)

- évaluation par un mémoire soutenu début septembre 2021

Lieu : Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

Contacts :

fc-droit@univ-lille.fr ou frederique.le-doujet-thomas@univ-lille.fr

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

MODULE 1 – Connaissances des violences conjugales 22h

- 1) Définition et présentation 4h Sandrine Ballonet, référente départementale violences conjugales, Directrice de l'association Louise Michel, Villeneuve d'Ascq
- 2) Typologie des violences 2h Sandrine Ballonet
- 3) Les violences sexuelles, les viols conjugaux, les discriminations sexuelles 4h Dr Marie-Laure Gamet, médecin sexologue CHRU Lille
- 4) Approche sociologique. Données quantitatives 12h Sylvie Cromer, sociologue, Université de Lille, chercheure associée à l'INED

MODULE 2 – Effets et conséquences des violences conjugales 10h

- 1) L'impact des violences conjugales sur la santé 2h Frédérique Warembourg psychiatre et Séverine Vanhoove psychologue, CHRU Lille
- 2) Les conséquences sur le travail, la vie familiale et la vie sociale 2h Sylvie Cromer
- 3) L'expertise médico-légale. L'ITT 4h, Valéry Hédouin, PU-PH Université de Lille, CHRU Lille
- 4) Les conséquences sur les enfants 2h, Clémentine Gorisse, psychologue, Association Solidarité Femmes Accueil (SOLFA), Pôle Violences faites aux femmes, équipe BRUNEAUT Enfant, Lille

MODULE 3 – Sanction et prise en charge 71h

- 1) Les victimes 51h
 - a. Le droit international et européen 3h, Catherine Le Magueresse juriste, ex-présidente de l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT)
 - b. La protection par le droit pénal 13h, Catherine Le Magueresse
 - c. La protection par le droit civil 10h, Abla Koumdadji, avocate au barreau de Lille
 - d. La prise en charge par le Parquet 10h, Marie-Ève BRUNET, substitut du Procureur de la république, TGI de Lille
 - e. Le parcours policier des victimes 2h, Patricia Jeannin, commandant de police, Police nationale Lille
 - f. Femmes d'origine étrangère victimes de violences conjugales 3h, Marion Sauvage, Association Voix de nanas, Roubaix
 - g. Femmes en situation de handicap victimes de violences conjugales 2h Marie Pessemier-Deboudt, directrice du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) Roubaix-Tourcoing-Marcq
 - h. Le logement et l'hébergement d'urgence 2h, Jean-Yves Jalain Directeur général de l'association Solidarité Femmes Accueil (SOLFA), Lille
 - i. La relation d'aide 6h, Julie Bodelot Bissiau, formatrice consultante
- 2) Les auteurs 8h
 - a. L'humanisation des auteurs 2h Jacques Louvrier, psychiatre, président de

l'association Le cheval bleu

- b. Les stages de responsabilisation 2h, Séverine Lescoutre et Axanne Amyot, psychologues, Centre Clotaire Arras
 - c. L'approche criminologique du passage à l'acte violent au sein du couple 4h, Sophie Loyez, enquêtrice socio-judiciaire au Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquête, déléguée du Procureur, Lille
- 3) Les enfants 12h
- a. La protection juridique : la PJJ, l'ASE, l'autorité parentale, la parole de l'enfant 8h
Christine Desnoyer, MCF droit privé, Université de Lille
 - b. La prise en charge psychologique 4h, Clémentine Gorisse

MODULE 4 – Politiques publiques et prévention 13h

- 1) Le rôle de l'État en matière de lutte contre les violences conjugales 3h Nathalie Thibaut, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité
- 2) Le rôle des référentes départementales violences conjugales 2h Diane Vroland, référente départementale Violences conjugales, cheffe de service SEDIRE et Entr'Elles, Pôle Violences faites aux femmes, Association SOLFA, Dunkerque
- 3) La responsabilité des entreprises 2h Catherine Le Magueresse
- 4) Stratégies et analyse de situations 6h, Julie Bodelot Bissiau,

MODULE 5 – Méthodologie 14h

- 1) Les ressources 4h Sylvie CROMER
- 2) Méthodologie 10h Frédérique Le Doujet-Thomas, MCF droit privé, Université de Lille